



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



No de la résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-BLAISE

RÉUNION ORDINAIRE JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

Procès-verbal de la cent quarantième réunion du conseil d'établissement tenue ce 8e jour du mois de novembre à 18h30 à l'école St-Blaise.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Annie Bordeleau
Guillaume Grignon-Lemieux
Marie-Josée Houle
Sophie Meunier
Marie-André Lemaire (substitut)
Pascale Blanchette
Emmanuelle Coache
Josée Marsan
Sophie Poirier
Jade Briand
Chantal Boutet

ÉTAIENT ABSENTS

Annie Boulerice
Nicolas Gaucher

PUBLIC

Sophie Robitaille
Geneviève Jacques
Annick Gariépy

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Pascale Blanchette à 18h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02. PAROLE AU PUBLIC

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

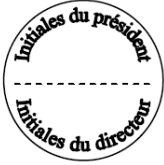
Il est proposé par Guillaume Grignon et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

SB 18-19-015

SB 18-19-016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 3 OCTOBRE 2018

Il est proposé par Emmanuelle Coache et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05. SUIVI

5.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (adoption art. 67) (document déposé à la dernière séance)

Mme Boutet a déposé le projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Il est proposé par Pascale Blanchette, et résolu:

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 soient établies telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SB 18-19-017

06. MOT DU PRÉSIDENT

Selon l'article 43 de la LIP, « le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel visés aux paragraphes 2° et 4° du deuxième alinéa de l'article 42 doit être égal au nombre de postes pour les représentants des parents. » La constitution du conseil d'établissement du 3 octobre 2018, comptait un membre employé de plus que le nombre de parents. Ce faisant, Mme Josée Marsan, enseignante, s'est retirée du conseil d'établissement.

À la lumière de cette situation, il est proposé par Guillaume Grignon, président, et résolu :

QUE les résolutions du conseil d'établissement du 3 octobre 2018 soient ratifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Guillaume Grignon nous indique que Julie Gagnon n'est pas disponible à être membre du conseil d'établissement. Il nous informe également qu'une demande sera faite à Sophie Loubert.

SB 18-19-018

07. POUVOIRS GÉNÉRAUX

7.1 PROJET ÉDUCATIF (INFORMATION)



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



a) Présentation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – (*Information*)
Mme Boutet présente le contenu du PEVR.

b) Présentation de la démarche et de l'échéancier (*Information*)
La démarche prévue pour la révision du projet éducatif est présentée. Une invitation est déposée aux membres du conseil d'établissement. M. Guillaume Grignon et M. Nicolas Gaucher seront présents.

08. POUVOIRS RELATIFS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

8.1 NORMES ET MODALITÉS (*Information*)

Mme Boutet explique que les normes et modalités ont dû être amendées en raison de l'absence de l'enseignante d'anglais au premier cycle et celle en complément de tâche, et ce, par souci de transmettre une information juste quant à l'évolution des élèves ciblés. Il n'y aura donc pas de notes au bulletin en anglais 1^{er} cycle et dans les matières enseignées en complément de tâche.

8.2 ACTIVITÉS ET SORTIES CONNUES JUSQU'À PRÉSENT (*Approbaton art. 87*)

Mme Boutet présente le tableau des sorties et activités prévues pour l'année scolaire 2018-2019. Grâce aux allocations ministérielles, toutes les sorties et activités seront gratuites pour les élèves cette année, à l'exception de la sortie à Ottawa pour les élèves de 5^e et 6^e année.

Il est donc proposé par Annie Bordeleau et résolu :

QUE les activités et sorties présentées dans le tableau déposé soit approuvés pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 18-19-019

09. POUVOIRS RELATIFS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES

9.1 GESTION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

a) Aménagement de la cour d'école

Il est discuté de la nécessité d'amorcer les démarches pour la réfection de la cour d'école. Mme Boutet présente les services d'accompagnement offerts par Loisir Sport Montérégie. Mme Boutet dépose également une lettre de demande d'appui à la municipalité de St-Blaise.

Il est proposé par Sophie Poirier, et résolu :

QUE la lettre d'appui soit déposée à la Municipalité de St-Blaise;
QUE l'école recourt aux services de l'organisme Loisir Sport Montérégie pour l'élaboration des plans de la cour d'école;



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise**



SB 18-19-020

QU'UNE démarche en vue d'obtenir une aide financière par le Ministère de l'Éducation par le biais de la mesure 50530-Embellissement des cours d'école soit amorcée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Campagne de financement
Afin de récolter des fonds pour la réfection de la cour d'école, il est proposé par Jade Briand, et résolu :

QU'UN mandat soit confié à l'OPP pour l'organisation d'un souper spaghetti.

SB 18-19-021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les allocations ministérielles permettant de couvrir les frais inhérents aux sorties et activités, il est proposé par Marie-Josée Houle, et résolu :

QU'IL n'y ait pas d'autres campagnes de financement, outre le sapin à gratter pour les élèves de 5^e et 6^e année.

SB 18-19-022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) Portefeuille familial (*Information*)
Il n'y aura pas de portefeuille familial cette année.

10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS :

Il est expliqué que le PEVR a été présenté lors de la dernière rencontre.

11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTS :

L'équipe d'enseignantes présente les activités et les initiatives réalisées et à venir : bonbonnières, Marché de Noël, rencontres de bulletin, première remise de méritas, projet d'élèves en lien avec les conflits chez les petits, cross-country commission scolaire et régional.

12. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Absente

13. Mot de l'OPP

Intégré au point 9.1.

14. VARIA

Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 18-19-023

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Pascale Blanchette et résolu:

QUE la séance soit levée à 20 :29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directrice